



VENTE DE GRE A GRE

Suite à la Liquidation Judiciaire
ECO BOIS

SALE BY PRIVATE TENDER
Following Closing of industrial plant

ECO BOIS

2 rue Denis Papin
68190 ENSISHEIM

**VISITES UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS AUPRÈS
DE LUTECE INDUSTRIE**
VIEWING BY APPOINTMENT WITH LUTECE INDUSTRIE



STOCK DE BOIS

WOOD STOCK



► **Catalogue complet**
et conditions générales de vente
disponibles sur notre site internet

www.lutece-industrie.com

Pour tout renseignement / For all request : Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63



LUTÈCE INDUSTRIE

Consultants internationaux en ventes industrielles
60, rue de Castagnary
75015 PARIS

Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63
Mobile : +33 (0)6 82 82 32 08
info@lutece-industrie.com

N° DE LOT	ESSENCE DE BOIS	FINITION	LONGUEUR EN CM	LARGEUR EN CM	EPAISSEUR EN CM	QUANTITÉ	VOLUME PLANCHES EN M³	VOLUME TOTAL EN M³	SITUATION SUR PARC
1	Erable	Bois débité brut						25	Intérieur
2	Frêne	Bois débité brut						10	Intérieur
3	Hêtre	Bois débité brut						25	Intérieur
4	Platane	Bois débité brut						25	Intérieur
5	Frêne	Bois débité brut						21	Intérieur
6	Hêtre	Bois débité brut						10	Intérieur
7	Noyer	Bois débité brut						26	Intérieur
8	Chêne	Bois débité brut						4	Intérieur
9	Sapin	Planche	300	14,5	2,5	126	1,37	1,37	Intérieur
9	Sapin	Planche	400	14,5	2,5	56	0,81	0,81	Intérieur
10	Sapin	Planche	400	25	2,5	60	1,5	1,5	Intérieur
10	Sapin	Planche	300	25	5	60	2,25	2,25	Intérieur
11	Frêne	Bois débité brut						50	Intérieur
12	Sapin	Planche	400	15	2	110	1,32	1,32	Intérieur
12	Sapin	Planche	500	15	2	35	0,52	0,52	Intérieur
12	Sapin	Planche	400	19	2	420	6,38	6,38	Intérieur
12	Sapin	Planche	500	17	2	70	1,19	1,19	Intérieur
13	Bois divers	Planches, tasseaux et divers							Intérieur
14	Sapin	Planche de bardage	400	12	4	180	3,45	3,45	Intérieur
15	Divers	Feuille de placage							Intérieur
16	Sapin	Lame de terrasse	125	12,5	2,5	330	1,28	1,28	Intérieur
17	Sapin	Poteau raboté	300	6,5	4	130	1,01	1,01	Intérieur
17	Sapin	Poteau raboté	400	6,5	4	65	0,67	0,67	Intérieur
20	Tilleul	Bois débité brut						60	Avant de la scierie
21	Frêne	Bois débité brut						100	Avant de la scierie
22	Chêne	Bois débité brut						80	Avant de la scierie
23	Frêne	Bois débité brut						280	Avant de la scierie
24	Frêne	Bois débité brut						100	Avant de la scierie

N° DE LOT	ESSENCE DE BOIS	FINITION	LONGUEUR EN CM	LARGEUR EN CM	EPAISSEUR EN CM	QUANTITÉ	VOLUME PLANCHES EN M³	VOLUME TOTAL EN M³	SITUATION SUR PARC
25	Chêne	Bois débité brut						100	Hangar
26	Frêne	Bois débité brut						50	Hangar
27	Résineux Douglas, Méleze	Bois débité brut						100	Hangar
28	Frêne, Tilleul, Erable	Bois débité brut						100	Hangar
29	Hêtre	Bois débité brut						100	Hangar
30	Hêtre	Bois débité brut						280	Arrière
31	Hêtre	Bois débité brut						630	Arrière
32	Chêne	Bois débité brut						90	Arrière
33	Hêtre	Bois débité brut						160	Arrière
34	Noyer	Bois débité brut						20	Arrière
35	Chêne	Bois débité brut						270	Arrière
36	Sapin	Bois débité brut						7	Arrière
37	Hêtre	Bois débité brut						15	Arrière
42	Sapin	Charpente taillée Poutres de 7,70 m et solives de 5,50 m							Arrière
43	Chêne	Bois débité brut						100	Arrière
44	Sapin	Poutre	600	19	19	16	3,4	3,4	Avant de la scierie
44	Sapin	Poutre	600	14,5	14,5	11	1,38	1,38	Avant de la scierie
44	Sapin	Poutre	600	14	17	16	2,28	2,28	Avant de la scierie
45	Sapin	Poutre	600	14,5	7,5	48	3,13	3,13	Avant de la scierie
46	Sapin	Poutre	600	14,5	7	56	3,41	3,41	Avant de la scierie
46	Sapin	Poutre	600	17,7	7	48	3,56	3,56	Avant de la scierie
46	Sapin	Poutre	600	11,5	7	24	1,15	1,15	Avant de la scierie
47	Chêne	Bois à débiter en grumes				80		80	Extérieur de la scierie

» TOTAL

40,06

2958,1



2 rue Denis Papin - 68190 ENSISHEIM



AVIS AUX ACHETEURS

VENTE DE GRE A GRE

- LIEU** : ECO BOIS
2 rue Denis Papin
68190 ENSISHEIM
France
- VISITES** : Uniquement sur Rendez-vous auprès de LUTECE INDUSTRIE
Michel MOUSSET : Tel (+33) (0)1 39 56 07 63
Email : michel.mousset@lutece-industrie.com et info@lutece-industrie.com
- CLOTURE** : **Vendredi 14 août 2026 à 14h00.**
La vente étant de gré à gré, toute offre est susceptible d'être acceptée à tout moment jusqu'à cette date.
- FORME** : Les acquéreurs devront adresser leur offre, accompagnée d'une garantie bancaire de paiement irrévocable au nom de l'étude KOCH & ASSOCIES, Mandataires Judiciaires associés, 11 avenue de Fribourg, 68000 COLMAR, à LUTECE INDUSTRIE, 60 rue Castagnary, 75015 PARIS.
- ACCEPTATION** : Les acquéreurs seront avisés au plus tard le vendredi 14 août 2026.
- PAIEMENT** : Comptant, après acceptation de l'offre, règlement par virement sur le compte de KOCH & ASSOCIES, Mandataires Judiciaires associés, 11 avenue de Fribourg, 68000 COLMAR.
- ENLEVEMENT** : L'enlèvement commence après perception de l'intégralité du paiement, sur rendez-vous auprès de LUTECE INDUSTRIE. **La date de fin des enlèvements a été fixée au vendredi 30 octobre 2026 à 17h00.**
- CONDITIONS** : Les Conditions générales de Vente sont précisées dans le présent document.
- TVA** : Les acquéreurs sont redevables de la TVA au taux de 20% sur le montant du prix d'achat. Les acheteurs de la CEE seront exemptés de cette TVA à condition de fournir leur n° de TVA intracommunautaire.
- EXPORT** : Pour les acheteurs hors CEE, la TVA sera encaissée par l'étude KOCH & ASSOCIES et restituée sur production des documents douaniers justifiant l'export des matériels (DAU).

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Les présentes Conditions Générales de vente, ainsi que celles qui figurent dans le rappel du présent Formulaire de Vente sont les seules qui régissent la vente en gré à gré des stocks de la Sarl ECO BOIS. Toute autre condition expresse ou implicite est exclue.
2. Le Vendeur se réserve la possibilité de retirer des équipements de la vente.
Il n'est pas engagé à accepter une offre ni à avoir à justifier son refus.
3. L'Acheteur doit adresser son offre, accompagnée d'une garantie bancaire de paiement irrévocable au nom de l'étude KOCH & ASSOCIES, Mandataires Judiciaires associés, 11 avenue de Fribourg, 68000 COLMAR à LUTECE INDUSTRIE, 60 rue Castagnary, 75015 PARIS.
4. Dans le cadre de cette cession en gré à gré, LUTECE INDUSTRIE ne facturera aucun honoraire de vente à l'acquéreur.
5. Les transferts de responsabilités et d'assurance s'effectuent dès que l'acheteur aura payé intégralement les équipements.
6. Les enlèvements ne sont autorisés qu'après paiement effectif complet dans les conditions ci-dessus. L'enlèvement des effets devra être effectué par l'acheteur dans les délais annoncés, sous sa seule responsabilité, à ses frais et ses risques et périls.

Dans le cas où l'acheteur ne ferait pas procéder à l'enlèvement des effets à lui vendus, dans les délais qui lui sont impartis (date limite d'enlèvement 26 septembre 2026), le vendeur se réserve le droit de réclamer réparation des préjudices que pourraient lui causer ce retard ou des préjudices pouvant être causés à des tiers et notamment à des acheteurs d'autres effets.

Le vendeur se réserve la possibilité de les faire enlever et stocker aux frais de l'acheteur et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée d'aucune manière quant à l'état ou la conservation des équipements en question.

Dans tous les cas les frais inhérents seront à la charge des acheteurs et leurs seront facturés.

L'acheteur s'engage expressément et irrévocablement à respecter, et à faire respecter par toute personne qui travaillera pour son compte et à son nom, les lois et réglementations en vigueur, et notamment les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure.

Il s'engage expressément et irrévocablement à agir avec toutes les précautions requises pour prévenir tout dommage aux tiers ou aux biens du vendeur, et à réparer sans limitation de montant tout dommage dont il pourrait être tenu pour responsable.

Dans le cas où l'enlèvement des lots nécessiterait la démolition d'un bien mobilier ou immobilier, l'acheteur ne pourra y procéder, à ses frais, qu'avec l'autorisation expresse du propriétaire dudit bien.

Le vendeur pourra exiger de l'acheteur le dépôt d'un montant de garantie, préalablement à toute opération d'enlèvement, afin de garantir les dommages pouvant être causés à ses biens mobiliers ou immobiliers ou à ceux appartenant à des tiers.

L'acheteur dont l'effet à lui vendu empêche ou gêne l'enlèvement d'un autre effet, devra faire procéder à l'enlèvement dudit effet dans les 24 heures suivant la notification qui pourrait lui être faite par LUTECE INDUSTRIE ou le vendeur.

A défaut, le vendeur pourra faire procéder à l'enlèvement pour le compte et aux frais de l'acheteur et sous la responsabilité de celui-ci.

L'acheteur, qui aura du fait du retard dans l'enlèvement empêché ou gêné l'enlèvement d'un autre effet, sera tenu de réparer le préjudice qui pourrait être causé au propriétaire dudit effet.

Le Vendeur décline toute responsabilité pour les accidents ou blessures, quelles qu'en soient les circonstances, subis par quiconque.

7. Les lots de bois sont acquis en l'état, sans déclarations ou garanties quant à leur condition, qualité, quantité ou adéquation à un usage quel qu'il soit.

LUTECE INDUSTRIE s'est efforcée de décrire chaque lot de la vente de manière exacte. L'Acheteur est réputé compétent et avoir pris connaissance des éventuelles erreurs de descriptif ainsi que des défauts ou imperfections des effets mis à la vente et pour lesquels il souhaite faire une offre. Le Vendeur décline toute responsabilité pour toute appellation erronée figurant dans le catalogue.

8. En cas de différends entre les parties portant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions, lesdites parties s'engagent à composer les différends à l'amiable.

Si tel ne peut être le cas et après un essai infructueux, tout litige sera porté devant les juridictions civiles, seules compétentes, la loi applicable étant la loi française.

9. En cas de défaillance de l'Acheteur à se conformer à l'une des conditions précitées, le Vendeur est en droit de revendre les lots concernés sans en notifier son intention à l'Acheteur et il peut récupérer toute perte provenant de cette revente auprès de l'Acheteur.

10. Le Vendeur attire l'attention des Acheteurs envisageant l'achat des lots par l'intermédiaire d'une société de financement sur l'importance de régler de telles dispositions avant l'offre, afin que le paiement puisse intervenir conformément aux présentes conditions.

11. L'enlèvement des lots acquis par un Acheteur ne saurait se dérouler en dehors des horaires définis par le vendeur. Il doit intervenir dans un délai raisonnable et avant la date limite prévue lors de l'acceptation de l'offre et après paiement intégral.

12. Les présentes conditions de ventes sont réputées connues et acceptées sans réserve par l'acheteur. Seule la version des conditions générales de vente en langue française, régit la vente ; toute traduction n'est qu'indicative.

Ce dépliant photos ne présente
qu'un échantillon des matériels
proposés à la vente.

**POUR PLUS DE DÉTAILS,
VEUILLEZ TÉLÉCHARGER
LE CATALOGUE SUR NOTRE SITE**

www.lutece-industrie.com

This photo flyer only contains
a survey of the objects
to be auctioned.

**FOR MORE DETAILED INFORMATION,
PLEASE DOWNLOAD
THE CATALOGUE ON OUR WEBSITE**

www.lutece-industrie.com

VISITES

ECO BOIS

2 rue Denis Papin
68190 ENSISHEIM

**Uniquement sur rendez-vous
auprès de LUTECE INDUSTRIE**



VIEWING

ECO BOIS

2 rue Denis Papin
68190 ENSISHEIM

**By appointment
with LUTECE INDUSTRIE**

» AUCUN FRAIS DE VENTE «



LUTÈCE INDUSTRIE

Consultants internationaux en ventes industrielles
60, rue de Castagnary
75015 PARIS

Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63
Mobile : +33 (0)6 82 82 32 08
info@lutece-industrie.com